

MÉMOIRE À L'INTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DES FINANCES PUBLIQUES

**EN RAPPORT AVEC LE PROJET DE LOI N^o 28, « LOI CONCERNANT
PRINCIPALEMENT LA MISE EN ŒUVRE DE CERTAINES DISPOSITIONS DU
DISCOURS SUR LE BUDGET DU 4 JUIN 2014 ET VISANT LE RETOUR À
L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EN 2015-2016 »**

Présenté par :

**CLD de Verdun
et
Développement économique LaSalle**

Le 27 janvier 2015

Situation Arrondissements LaSalle et Verdun

Les deux arrondissements partent de cette prémisse :

Objectifs stratégiques du regroupement

- Maintenir un service de proximité en soutien entrepreneurial
- S'assurer, que quelque soit la taille de l'organisation lors du regroupement, que la gouvernance soit partagée de façon égale
- Assurer la continuité du travail amorcé
- Travailler sur les complémentarités des planifications stratégiques des trois territoires
- Maintenir un service d'accompagnement aux entreprises existantes dans leur projet d'expansion, relocalisation, implantation, rétention
- Définir les forces de chaque organisation pour proposer une offre de services complète, complémentaire et intégrée

Portrait du CLD de LaSalle

Depuis 1984, Développement économique LaSalle est l'organisme mandaté par l'arrondissement de LaSalle pour assurer les services de commissaire au développement économique de LaSalle. L'arrondissement compte 74 763 résidants et près de 27 000 emplois distribués dans 1 680 établissements.

Les principales activités en matière de développement économique local, en plus des activités CLD, sont :

- Soutien et accompagnement personnalisé aux entreprises en expansion, en relocalisation en démarrage, en relève et en implantation
- Soutien à l'innovation et à l'exportation
- Rétention des entreprises
- Soutien aux filiales étrangères
- Recherche de terrains, bâtiments industriels
- Promotion du territoire
- Attractivité des entreprises et des investissements

Spécialisé en innovation, Développement économique LaSalle a été précurseur à Montréal en lançant le projet InnoClub, le premier club en innovation au Québec et un programme d'aide à l'innovation. L'Arrondissement a pris un virage technologique pour aider ses entreprises traditionnelles à se tourner vers l'innovation. C'est pourquoi Développement économique LaSalle travaille en étroite collaboration avec les entreprises pour les orienter dans un contexte d'innovation et d'amélioration de la productivité.

L'arrondissement de LaSalle a pris la décision de garder son organisme de développement économique suite au regroupement des services CLD.

Portrait du CLD de Verdun

Le CLD de Verdun favorise le développement économique de la ville de Verdun et de L'Île-des-Sœurs depuis 1999. Il est spécialisé en développement commercial et revalorisation d'artères commerciales. Le CLD de Verdun est très dynamique et a su concerter les acteurs locaux pour remettre sur pied l'arrondissement Verdun et le développer. Aujourd'hui, la rue Wellington est devenue branchée, très urbaine et a un cachet très montréalais.

On retrouve à Verdun 1300 établissements ainsi que 18 000 emplois. La population totale du territoire de Verdun s'élevait à 66 080 personnes en 2011. Le CLD de Verdun est très axé sur le développement des artères commerciales. Il est aussi réputé pour sa prise en charge du milieu par le milieu. Les acteurs sont donc très concertés et comprennent les enjeux du développement local. Le CLD a mis sur pied le *Concours Devenez Wellington*, un concours pour attirer des commerces de proximité sur leur territoire.

L'arrondissement de Verdun a aussi pris la décision de garder un organisme de développement économique sur son territoire suite au regroupement des services CLD.

Démarches entreprises par les deux arrondissements

Les deux arrondissements ont travaillé étroitement sur un projet de regroupement avec le CLD de Lachine. La collaboration était déjà un atout indéniable dans ce regroupement et les trois territoires possèdent beaucoup d'affinités. Les atouts de ce regroupement étaient nombreux :

- Historique de collaboration
- Synergie naturelle, défis et enjeux communs
- Complémentarité des forces : commercial vs industriel
- Structure et culture de développement économique similaires
- Parc industriel à Lachine – Expertise industrielle de LaSalle
- Proximité des territoires
- Pas de syndicats (structure plus souple)

Nous avons donc travaillé sur une offre de services. Lachine et Verdun allaient développer sur le territoire de LaSalle au niveau commercial ; celui de LaSalle allait développer sur les deux autres le secteur industriel.

L'offre de services s'est arrêté au niveau politique ; Lachine préférant se rallier au West Island.

Les directeurs généraux ont ensuite entamé des discussions avec le Sud-Ouest mais à la base, certains éléments méritaient réflexion et posaient plus de difficulté dans un possible regroupement :

- Employés syndiqués chez RESO
- Culture organisationnelle différente

- RESO axé communautaire / LaSalle et Verdun plus économique
- Forte probabilité de disparition du soutien entrepreneurial à Lasalle et Verdun

À la suite d'une première rencontre où nous avons proposé un échange de services, comme pour Lachine, nous nous sommes buttés à des conditions déraisonnables de RESO, c'est-à-dire le maintien de l'enveloppe budgétaire moins la coupure de 55%. Le partage de services n'étant pas non plus envisagé par RESO.

Nous avons donc élaboré un second document en tenant compte des forces du RESO, soit le développement communautaire et social et structuré une seconde offre de services pour le Sud-Ouest.

Portrait RESO

RESO est un organisme qui fait énormément de développement communautaire, allant jusqu'au service d'aide aux devoirs et d'alphabétisation. 8 personnes travaillent exclusivement au mandat CLD.

RESO s'est donné comme mission de regrouper la communauté du Sud-Ouest autour de stratégies et de projets de développement pour qu'elle participe activement à bâtir son avenir économique, social et culturel dans une perspective durable et équitable en misant sur l'engagement et la concertation de la population et des acteurs sociaux et économiques.

Pour réaliser sa mission, le RESO offre des services :

- aux personnes sans emploi
- aux futurs entrepreneurs
- aux entreprises du Sud-Ouest
- aux jeunes adultes (Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest de Montréal)
- aux organismes et entreprises communautaires

Complémentarités des 3 territoires

Développement Économique LaSalle se spécialise dans l'innovation, l'expansion et la rétention d'entreprises, surtout industrielles. L'optique-photonique et l'éco-industrie sont des secteurs émergents du territoire.

Le CLD de Verdun se spécialise dans le développement commercial et dans la revalorisation d'artères principales. Leurs programmes de financement sont aussi spécialisés pour augmenter l'offre commerciale sur leur territoire.

Le territoire du Sud-Ouest est spécialisé dans le développement de projets communautaires, d'entraide et d'économie sociale. Il est aussi très axé sur la nouvelle économie et la revitalisation commerciale ainsi que le développement résidentiel.

Offre de services : Regroupement décentralisé des services CLD de LaSalle, Sud-Ouest et Verdun

Le modèle que nous proposons est un regroupement de nos 3 CLD avec points de service dans chacun des territoires. Quelques services seraient échangés à l'interne.

Développement économique LaSalle reçoit une contribution de l'arrondissement de LaSalle pour s'assurer d'avoir sur son territoire un commissariat industriel avec des ressources en place qui s'occupe des entreprises existantes. Les commissaires pourraient jouer un rôle de développement industriel sur le territoire de Verdun et du Sud-Ouest. L'organisation a une stratégie liée à la gestion d'innovation des entreprises et des outils d'accompagnement ont été développés.

Développement Économique LaSalle pourrait également assurer les services de gestion des prêts FLI et FLS et en faire l'analyse financière pour les trois territoires.

Le Sud-Ouest pourrait analyser toutes les demandes d'aides financières en économie sociale, en assurer le suivi et établir des ponts avec les institutions d'enseignement supérieures et les commissaires industriels des autres arrondissements. Ils pourraient également travailler sur des projets communautaires sur les deux territoires.

Le CLD de Verdun possède une expertise en développement commercial. Les agents de développement pourraient revitaliser certaines artères commerciales de LaSalle et collaborer aux projets du Sud-Ouest. Le CLD de Verdun pourrait aussi s'occuper des subventions Jeunes promoteurs et de l'analyse des dossiers.

Une responsable des communications pourrait s'occuper des 3 points de services. Nous préconisons un agent de développement par territoire pour ne pas nuire aux services aux entrepreneurs. Les directeurs de points de services devront analyser certains projets et travailler sur des projets communs. Leur mandat sera aussi la gestion des ressources humaines et financières.

Nous croyions que le regroupement de ces 3 CLD nous permettrait de bien répondre aux réalités locales de nos territoires et également d'assurer un rôle de premier plan auprès des entreprises et entrepreneurs de nos territoires respectifs. De plus, les trois organisations veulent demeurer et jouer le rôle qu'on leur a confié. Il n'est donc pas question de fusion d'organisations.

Conditions essentielles au regroupement

Ayant des mentalités fort différentes en développement économique, les CLD de LaSalle et Verdun ont des conditions essentielles et non négociables pour se regrouper avec RESO :

- Chaque organisation garde sa gouvernance
- Un comité de financement serait créé pour discuter uniquement des services CLD ainsi que des aides financières. Le comité serait composé de 4 représentants par territoire

- L'enveloppe budgétaire devra être répartie de façon égale entre les trois organisations
- En aucun cas, la présence du syndicat chez RESO ne pourra influencer le cours des opérations et ces employés ne pourront avoir préséance sur les autres en cas d'abolition de poste. Si tel est le cas, un comité de RH sera formé pour faire des entrevues et engager l'employé possédant les meilleures compétences et la meilleure expertise selon les critères qu'il se sera fixé. Ce comité devra être formé de membres provenant des trois organisations
- Les trois organisations devront travailler conjointement
- D'autres conditions pourraient s'ajouter suite à la présentation du projet à nos conseils d'administration respectifs

Réflexion

RESO et les deux autres organismes de développement économique ont une culture organisationnelle et une mentalité de développement économique différentes.

Ainsi, nous croyons que le mariage entre les trois organisations serait extrêmement difficile puisque les arrondissements de Verdun et LaSalle veulent pouvoir contrôler leur développement économique et garder l'expertise de leurs employés localement. Ils veulent demeurer et jouer leur rôle sur leur territoire respectif.

Si RESO ne voulait accepter les conditions mentionnées plus haut, il est clair que LaSalle et Verdun envisageront de travailler conjointement sans le Sud-Ouest, ayant tous deux des objectifs de pérennité. Les deux arrondissements pourraient donc s'unir et travailler ensemble plus facilement.

Par contre, les deux CLD seraient également prêts à travailler avec l'arrondissement du Sud-Ouest pour mettre sur pied un point de services dans le Sud-Ouest, contrôlé et géré uniquement par l'arrondissement du Sud-Ouest. Nous pourrions les aider à se structurer, à faire une transition et assurer les services essentiels en attendant que le point de services se structure. Évidemment, nous pourrions dès lors échanger et travailler de manière concertée.